



**SERVICE DE PROTECTION UNIVERSEL DU CANADA,
faisant affaire sous le nom de**

Allied Universal®

**Rapport sur l'esclavage moderne, le travail forcé et le
travail des enfants**

2024

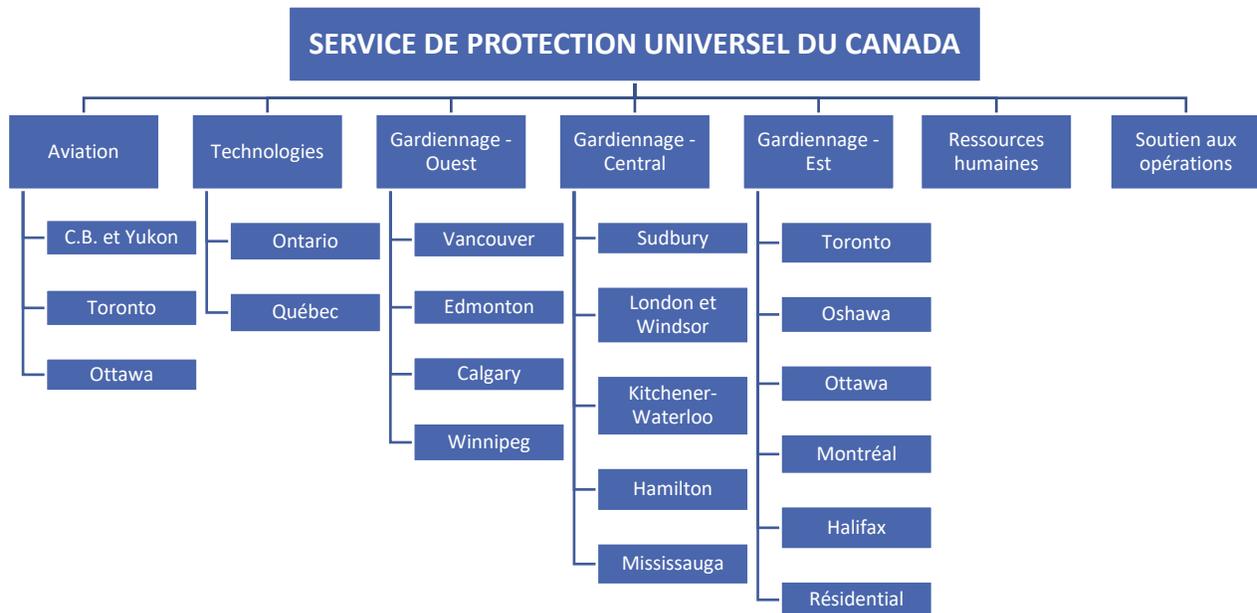
INTRODUCTION

Le présent rapport est établi conformément à *la loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes* pour l'exercice 2024. Ce rapport donne un aperçu de qui nous sommes et ce que nous faisons. En outre, il présente les mesures que nous avons prises pour identifier et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement et nos activités commerciales.

STRUCTURE ET ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

SERVICE DE PROTECTION UNIVERSEL DU CANADA opère sous le nom commercial d'Allied Universal® et est détenue en dernier ressort par Allied Universal®, société originaire des États-Unis d'Amérique où elle a son siège social.

Allied Universal est une société leader dans le domaine des services de sécurité et de technologie, qui fournit à ses clients canadiens des solutions de sécurité proactives, personnalisées et intégrées qui répondent aux profils de risque en constante évolution d'aujourd'hui. Fournisseur de services de sécurité à l'échelle nationale, avec 7847 employés, les trois segments principaux de l'entreprise sont la sécurité humaine, la sécurité des aéroports et l'intégration technologique. La structure géographique est présentée dans le diagramme ci-dessous.



Gardiennage et surveillance : fournit à ses clients à travers le pays des services de sécurité physique proactive, un personnel de sécurité expérimenté et une technologie intelligente de pointe afin d'offrir des solutions évolutives et sur mesure qui minimisent les risques globaux.

Contrôle aéroportuaire : fournit des solutions de sécurité pour les aéroports et les compagnies aériennes, en comprenant les défis auxquels sont confrontés les aéroports, les compagnies aériennes et les autorités aéroportuaires de toutes tailles.

Intégration technologique : fournit les systèmes de sécurité les plus récents aux entreprises, avec des solutions technologiques personnalisables pour répondre aux besoins spécifiques des organisations et aux exigences propres à chaque si

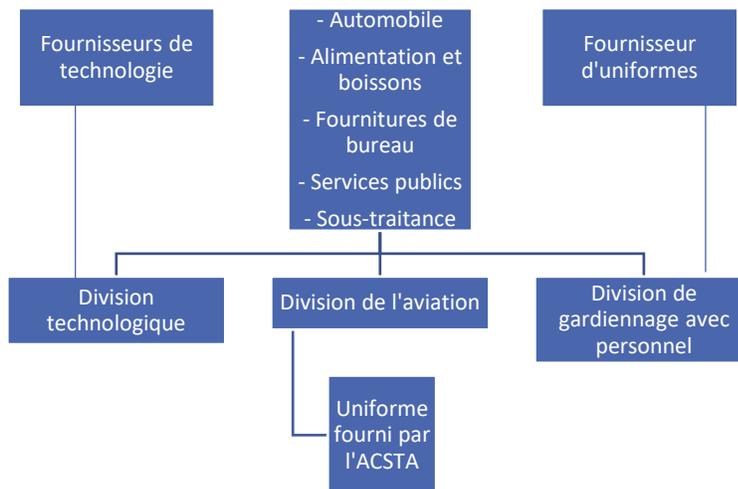
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Dans l'ensemble, pour l'entreprise et toutes les divisions en 2024, les domaines d'approvisionnement direct pour notre chaîne d'approvisionnement comprenaient les produits et services automobiles, l'alimentation et les boissons, les fournitures de bureau et les services publics. En plus de ces produits, notre division technologique s'est procuré du matériel informatique et des logiciels pour fournir des services technologiques et d'installation.

La sous-traitance a été utilisée dans toutes les divisions. Les services fournis comprenaient les services de sécurité, l'installation et l'intégration technologique, ainsi que les services de conciergerie et d'entretien ménager aéroportuaires. Au total, 40 sous-traitants ont été engagés.

En 2024, les divisions de gardiennage avec personnel et d'aviation ont eu besoin d'uniformes spécifiques aux postes pour les gardiens, les agents de contrôle et le personnel de supervision. Les uniformes de la division d'aviation ont été fournis directement par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien. Les uniformes de la division de gardiennage avec personnel ont été fournis par un seul vendeur basé aux États-Unis d'Amérique.

Dans l'ensemble, 91 fournisseurs enregistrés de 2 pays ont été engagés avec 100 pour cent des dépenses fournisseurs provenant de fournisseurs du Canada ou des États-Unis.



Identification des risques de travail forcé ou de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement

Risques de travail forcé ou de travail des enfants au sein de notre main-d'œuvre

Un employeur responsable ne néglige pas les risques de travail forcé et/ou de travail des enfants au sein de sa propre main d'œuvre.

Allied Universal dispose d'un processus de recrutement rigoureux pour l'ensemble de ses employés. Des entretiens obligatoires, multiples et des évaluations de compatibilité sont systématiquement réalisés. Avant toute embauche, les candidats donnent volontairement leur consentement à une vérification des antécédents sur une période minimale de cinq ans, voire plus longue selon certains postes ou fonctions.

Une fois l'emploi débuté, notre vaste service des ressources humaines est formé et attentif à toutes les formes d'esclavage moderne, y compris le travail forcé et/ou le travail des enfants.

À ce jour, y compris pour l'exercice fiscal 2024, aucun cas ou indice de travail forcé et/ou de travail des enfants n'a été identifié parmi nos effectifs.

Risques liés au travail forcé et/ou au travail des enfants dans le cadre de la sous-traitance

La sous-traitance est une partie intégrante de nombreux secteurs, et la fourniture de solutions de sécurité ne fait pas exception. Les risques sont atténués par des politiques internes et externes et par le recours à des plateformes tierces; toutefois, le domaine suivant a été identifié comme présentant un risque d'exposition au travail des enfants et/ou au travail forcé.

- Main-d'œuvre à bas salaire (services de conciergerie ou d'entretien)

Risques liés au travail forcé et/ou au travail des enfants dans le cadre des achats

Allied Universal comprend que le fait que nos achats soient concentrés en Amérique du Nord ne nous met pas à l'abri de pratiques d'esclavage moderne qui peuvent exister à des niveaux plus profonds de notre chaîne d'approvisionnement, sur lesquels nous n'avons pas de visibilité.

L'analyse de la chaîne d'approvisionnement a identifié les domaines suivants comme pouvant présenter un risque d'exposition au travail des enfants et/ou au travail forcé.

- Vêtements (uniformes)
- Électronique (matériel technologique)

POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Politiques et principes directeurs de l'entreprise

Code d'éthique pour l'Amérique du Nord

Notre Code d'éthique pour l'Amérique du Nord définit les principes fondamentaux qui encadrent nos décisions commerciales. Tous les membres du personnel d'Allied Universal sont tenus de se conformer au Code et à toutes les lois applicables en toutes circonstances.



Politique mondiale d'Allied Universal en matière des droits de la personne

Les droits de la personne sont les libertés et les droits fondamentaux qui s'appliquent à tous les êtres humains, de leur naissance à leur mort. En tant que prestataires de services de sécurité et de technologie à grande échelle, nous devons être vigilants lorsque nous identifions des risques et des violations des droits de l'homme, qui peuvent être complexes et souvent cachés.

Dans notre secteur, les risques liés aux droits de l'homme peuvent inclure l'usage inutile ou illégal de la force, l'esclavage moderne, les restrictions à la liberté de circulation, les mauvais traitements infligés aux détenus, l'exploitation criminelle et sexuelle et le travail des enfants.

Chez Allied Universal, nous nous engageons à respecter les droits de la personne et à développer en permanence un modèle commercial éthique et durable. Les employés sont tenus de signaler tout cas de violation des droits de la personne dont ils sont témoins dans le cadre de leurs fonctions. Les fournisseurs, sous-traitants et employés de tiers engagés dans des relations commerciales avec Allied Universal sont encouragés à utiliser la ligne d'assistance éthique d'Allied Universal, Speak Out, pour signaler toute violation présumée des droits de la personne, y compris le recours au travail forcé ou au travail des enfants.

Politique relative à la main-d'œuvre et diligence raisonnable

En partenariat avec Sterling BackCheck, Allied Universal procède à une vérification approfondie de tous les candidats à un emploi, en examinant leurs antécédents professionnels, leur parcours scolaire, leurs références et leur casier judiciaire. La période minimale prise en compte est de 5 ans.

Il est essentiel de disposer d'une équipe fiable et approuvée pour garantir à nos clients et à nos consommateurs les plus hauts standards de performance. Le recours à Sterling BackCheck pour effectuer les vérifications préalables indispensables réduit considérablement l'exposition à toute forme d'esclavage moderne, de travail forcé et/ou de travail des enfants au sein d'Allied Universal.

De plus, Allied Universal dispose d'un service des ressources humaines qui s'engage à harmoniser les relations entre l'employeur et les employés. Notre équipe RH connaît parfaitement les normes fédérales et provinciales en matière d'emploi, les exigences en matière de santé et de sécurité au travail et veille au respect de l'équité et des droits de la personne. Au-delà de la législation nationale, les membres de notre équipe RH et Allied Universal s'engagent à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment l'élimination du travail forcé et l'abolition du travail des enfants.

Politique de sous-traitance et diligence raisonnable

Allied Universal poursuit une politique d'achat responsable, conforme à son éthique commerciale, au respect des droits fondamentaux des travailleurs et aux normes environnementales, qui sont toutes des conditions essentielles pour faire affaire avec Allied Universal.

La politique de diligence raisonnable en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin des tiers d'Allied Universal aux États-Unis et au Canada contient des dispositions qui décrivent la procédure à suivre pour s'assurer que tous les sous-traitants sont soumis à un contrôle approprié avant d'entrer en relation contractuelle avec Allied Universal ou de renouveler cette relation.

La nature et l'étendue de la diligence raisonnable à l'égard des tiers varient en fonction des circonstances. Au minimum, le processus de diligence raisonnable doit être conçu de manière à fournir des informations suffisantes pour identifier le tiers et vérifier que celui-ci : (i) est dûment enregistré et autorisé à exercer ses activités dans la ou les juridictions concernées; (ii) est correctement assuré compte tenu de la nature et de la valeur des services qu'il peut fournir à Allied Universal ou pour son compte; (iii) est en bonne santé financière; (iv) répond aux attentes d'Allied Universal en matière de réputation; et

(v) accepte de divulguer toute interaction avec des fonctionnaires ou des entités gouvernementales qui pourrait être pertinente pour sa relation avec Allied Universal.

En outre, une diligence raisonnable renforcée est exigée par la politique de diligence raisonnable en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin des tiers d'Allied Universal aux États-Unis et au Canada pour les sous-traitants à haut risque. Après analyse de nos contrats de sous-traitance pour 2024, la sous-traitance de main-d'œuvre à bas salaire a été identifiée comme un domaine présentant un risque élevé de travail forcé et/ou de travail des enfants. L'un des domaines signalés était celui des services de nettoyage et d'entretien fournis en Colombie-Britannique et au Yukon. Ces services ne constituent pas une activité courante, mais ils venaient en soutien à nos services de contrôle dans le secteur de l'aviation, en contribuant à réduire les risques liés à la COVID-19 et à sa propagation grâce à une propreté et une désinfection accrues. Le personnel sous-traité travaillait côté piste et était donc soumis à des vérifications approfondies de ses antécédents. Les futurs services fournis par des sous-traitants pour le compte d'Allied Universal, dans un environnement moins réglementé, pourraient ne pas faire l'objet de protocoles de vérification aussi rigoureux, ce qui nécessite une diligence raisonnable accrue en utilisant tous les moyens à notre disposition.

Pour déterminer les niveaux de risque des tiers, y compris les sous-traitants, Allied Universal utilise Navex RiskRate : Enterprise Due Diligence. Cette plateforme tierce permet d'effectuer une diligence raisonnable lors de l'intégration, garantissant ainsi que les décisions relatives à l'engagement des sous-traitants peuvent être prises en fonction du profil de risque. Après l'intégration, une surveillance continue est effectuée et mise à jour. Cette accumulation approfondie de données en temps réel permet à Allied Universal de tenir ses fournisseurs, ses sous-traitants et, en fin de compte, elle-même responsables, en veillant à ce que les violations impliquant le travail forcé et/ou le travail des enfants ou tout autre domaine environnemental, éthique ou social soient identifiées, évitées et corrigées le cas échéant.

Politique d'approvisionnement et diligence raisonnable

Fondamentalement, et dans la mesure du possible, nous ne travaillons qu'avec des fournisseurs avec lesquels nos propres clients seraient prêts à faire affaire.

Nous évitons de faire appel à des entreprises, nationales ou étrangères, qui les travailleurs, ne respectent pas les règles élémentaires en matière de santé et de sécurité ou causent des dommages évitables à l'environnement.

Allied Universal vise à maintenir le plus haut niveau de responsabilité environnementale. Les principaux fournisseurs sont évalués sur le plan environnemental et, lorsque cela est commercialement viable, nos choix d'approvisionnement privilégient les produits/fournisseurs présentant des avantages environnementaux évidents. Le cas échéant, nous informons les fournisseurs de nos politiques et préoccupations environnementales et nous nous efforçons d'influencer leurs politiques et pratiques environnementales dans la mesure du possible.

À l'instar de l'évaluation des sous-traitants, les fournisseurs peuvent être sélectionnés à l'aide de Navex RiskRate : Enterprise Due Diligence. Des décisions éclairées et fondées sur des données peuvent être prises concernant les fournisseurs auxquels nous faisons appel, dès le début de la relation. Cet accord est ensuite contrôlé afin de garantir le respect continu des normes et un profil de risque acceptable des fournisseurs.

PRÉVENTION ET REMÉDIATION

Lutte contre la traite des êtres humains

Il s'agit d'une question de la plus haute importance pour Allied Universal. En raison de la nature du secteur de la sécurité et de nos activités, nous sommes en première ligne pour identifier les cas de traite des êtres humains et agir.

Les professionnels de la sécurité d'Allied Universal sont tous formés pour être attentifs aux cas de traite des êtres humains, y compris la traite à des fins d'esclavage, de travail forcé ou de travail des enfants. Les employés sont tenus de signaler toute activité suspecte liée à la traite à leur supérieur hiérarchique direct ou à la télésupport « Speak Out » d'Allied Universal, ainsi qu'aux autorités chargées de l'application de la loi.

En outre, Allied Universal s'est associé à The Teen Project¹, une organisation à but non lucratif qui se consacre à apporter réconfort et espoir aux jeunes femmes victimes de la traite des êtres humains et aux sans-abri.

Procédure de réclamation et de dénonciation

Conformément à l'engagement d'Allied Universal en faveur de l'éthique et de l'intégrité, nous encourageons les employés ayant connaissance d'actes répréhensibles avérés ou présumés à les signaler. Cela inclut tout acte répréhensible dans le domaine des achats et de la chaîne d'approvisionnement. « Speak Out » est notre plateforme confidentielle dédiée à l'éthique et à la dénonciation.

Speak Out fournit un système centralisé pour la réception et la gestion des préoccupations des employés concernant les violations de notre code d'éthique, les menaces de violence, le harcèlement et la discrimination, les risques pour la santé et la sécurité, ainsi que les violations de la loi et des politiques de l'entreprise.

¹ www.theteenproject.com

Tout employé, sous-traitant ou tiers peut utiliser le système Speak Out de manière anonyme, confidentielle, dans plusieurs langues et à tout moment du jour ou de la nuit.

Speak Out est présenté aux employés et aux tiers lors de leur intégration, ainsi que dans les manuels destinés aux employés, les documents relatifs aux politiques, les affiches, les bulletins d'information et de nombreux autres canaux. Toutes les questions signalées sont examinées et évaluées afin de déterminer le traitement approprié. Les préoccupations graves font l'objet d'une enquête ou d'un suivi à un niveau supérieur et indépendant. Le cas échéant, une analyse des causes profondes est entreprise et nous élaborons et mettons en œuvre des mesures correctives et réparatrices résultant de l'enquête.

Remédiation des pertes et de revenus

À ce jour, y compris pour l'exercice 2024, nous n'avons identifié aucune perte de revenus pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

FORMATION

Tous les cadres sont tenus de suivre un programme de formation complet qui présente et explique les initiatives et la politique d'Allied Universal en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance, ainsi que les règles de conduite responsable à adopter dans le cadre de leurs activités.

Les modules de formation relatifs à l'identification et à la prévention du travail forcé et/ou du travail des enfants comprennent un cours approfondi sur l'éthique et la conduite qui enseigne aux participants comment reconnaître les violations éthiques et quelles sont les procédures à suivre pour y remédier.

En outre, les participants sont tenus de suivre et de terminer le cours annuel de remise à niveau sur le code d'éthique et les directives de conduite professionnelle en Amérique du Nord. Ce cours annuel renforce le contenu et les acquis précédents, garantissant ainsi que les responsables sont en mesure de reconnaître les violations éthiques dans la chaîne d'approvisionnement et dans l'ensemble de l'entreprise, et d'y réagir.

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

Des opérations d'approvisionnement et des révisions de politiques internes sont menées fréquemment afin de garantir l'éthique des achats et de la sous-traitance. Ces révisions comprennent l'analyse des données Navex RiskRate:Enterprise Due Diligence relatives à la sélection et à la surveillance des fournisseurs. Ces données fournissent des informations cruciales sur les activités de nos fournisseurs, notamment l'identification de toute forme d'esclavage moderne. Lors de l'examen des achats et des sous-traitants, l'efficacité peut être mesurée en examinant l'échantillon représentatif des fournisseurs et en s'assurant que nous ne travaillons pas avec ceux qui ont recours au travail forcé et/ou au travail des enfants.

CONCLUSION

Allied Universal s'engage à prévenir le travail des enfants et/ou le travail forcé dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Nous continuerons à revoir fréquemment nos politiques, procédures et pratiques afin d'identifier les améliorations et les perfectionnements que nous pouvons apporter pour aider à prévenir le travail des enfants et/ou le travail forcé ou toute autre forme d'esclavage moderne et de violations éthiques dans notre chaîne d'approvisionnement.

ATTESTATION

Attestation conformément à l'article 11(5) de *la loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* et conformément aux exigences de *la loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, et en particulier à l'article 11 de celle-ci. J'atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport pour l'entité soumise à *la loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* et, sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la *loi*, pour l'année de référence indiquée ci-dessus.

Signé par :

Darren Pedersen

Darren Pedersen (May 30, 2025 13:07 EDT)

J'ai le pouvoir d'engager la société.

Darren Pedersen
Président du Canada

Tom Doyle

Tom Doyle (May 30, 2025 14:32 EDT)

J'ai le pouvoir d'engager la société.

Tom Doyle
Directeur principal et member de la
direction